



**SNPES-PJJ**

**REGION ILE DE FRANCE ET OUTRE MER**

Paris, le 9 juin 2016

**MARDI 14 JUIN :  
LA PJJ EN GREVE ET EN MANIFESTATION  
CONTRE LE LOI TRAVAIL.**

La mobilisation contre la loi travail perdure et ne faiblit pas. Des dizaines de milliers de salarié-es, sans emploi, jeunes, fonctionnaires, défilent dans la rue, sont en grève depuis le 9 mars 2016. Le durcissement de la mobilisation dans de nombreux secteurs (transports, raffineries, nucléaire...) montre la détermination des salarié-es à combattre ce projet de loi qui contient de nouvelles régressions sociales et ne permettra pas de lutter contre le chômage. Malgré la stratégie du gouvernement qui consiste à instrumentaliser les blocages, l'opinion publique reste très majoritairement opposée à ce projet de loi. L'utilisation du 49.3 a certainement renforcé cette conviction : arc bouté, passant en force, il démontre sa faiblesse et son absence de majorité même à l'assemblée nationale.

La cabale scandaleuse, de Valls et du MEDEF notamment, contre les organisations syndicales ne réussit pas à faire oublier que c'est le gouvernement qui est responsable des tensions, des blocages et des grèves !

La Fonction Publique doit se mobiliser davantage. Nous ne sommes pas dupes des annonces d'augmentation de salaire pour les enseignant-es en plein mouvement social !

En effet, il ne faut pas se faire d'illusion, la Fonction Publique, notamment la PJJ, ne sera pas épargnée par les politiques libérales. A cet égard, le rapport sur le temps de travail des fonctionnaires nous indique le chemin qui sera poursuivi après la mise en œuvre de la loi travail si celle-ci est votée. Cela n'est pas sans rappeler les attaques dont la PJJ a fait l'objet lors de la mise en place de l'ARTT (aménagement et réduction du temps de travail) ! Rappelons nous aussi la RGPP, la « nécessaire rentabilisation » des emplois et les dégâts causés sur les personnel-les, les services, et donc sur les missions éducatives, les jeunes et leurs familles.

**Le mardi 14 juin, le texte sera à l'étude au Sénat. Depuis mercredi 1er juin, la commission étudie les 400 amendements déposés. La version sénatoriale rétablit certains points du texte, supprimés par le gouvernement face à la contestation, et va plus loin dans la libéralisation du marché du travail (suppression des 35 heures notamment). La journée du 14 juin doit être une réussite, un temps fort de convergence de luttes interprofessionnelles afin de contraindre, enfin, le gouvernement à retirer sa loi et à l'ouverture de discussions pour garantir les droits des salarié-es et en créer de nouveaux.**

**Vous avez signé la pétition « loi travail non merci », comme 1 300 000 personnes ? Concrétisez votre opposition à la loi travail ! En grève, en manifestation le mardi 14 juin.**

**C'EST DANS LA RUE QUE CA SE PASSE !!!**

**14 JUIN : GREVE ET MANIFESTATION NATIONALE A PARIS  
DEPART A 13H00 DE PLACE D'ITALIE VERS LES INVALIDES.**

**UNE ASSEMBLÉE RÉGIONALE SE TIENDRA À PARTIR  
DE 10H30  
AU STEI DE LA FONTAINE AU ROI ,  
25/27 RUE DE LA FONTAINE AU ROI  
75011 (MÉTRO GONCOURT OU RÉPUBLIQUE).**